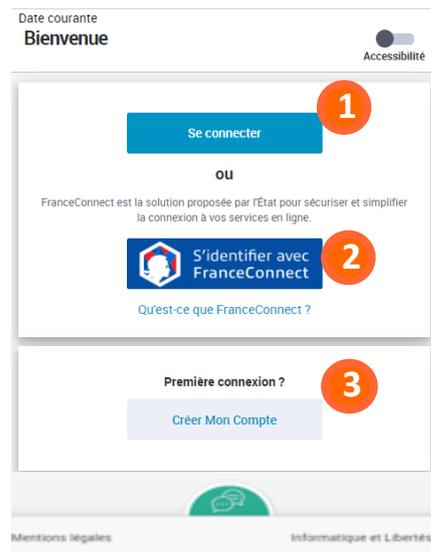


De nombreux organismes (écoles, crèches...) me demandent une attestation de quotient familial (Qf) pour calculer certaines aides ou adapter leurs tarifs à ma situation familiale. D'autres me demandent également une attestation des paiements versés par la Caf. Sur l'appli mobile Caf-Mon Compte, rien de plus simple !

Comment accéder à l'appli Caf - Mon Compte ?

Pour me connecter, je peux :

- ① Renseigner les 13 premiers chiffre de mon numéro de sécurité sociale et mon mot de passe. Il s'agit du numéro, à 15 chiffres, qui se trouve sur ma carte vitale. Si je n'ai pas de numéro de sécurité sociale, j'indique mon identifiant provisoire.
- ② Choisir de me connecter via **FranceConnect**. Avec ce système, j'ai un accès simplifié aux services des administration en ligne. Je choisis avec les identifiants de quel compte (ex: Ameli) je souhaite me connecter.
- ③ Si je ne suis pas encore allocataire, que je suis une personne à charge au sein d'un foyer allocataire, un enfant de plus de 15 ans ou un conjoint, je peux aussi créer Mon Compte



À savoir : Si mon téléphone possède un lecteur d'empreinte digitale ou de reconnaissance faciale, je peux me connecter encore plus simplement !

Comment télécharger mon attestation ?



① Dès la page d'accueil, j'accède à la rubrique « Mes attestations ».

② En cliquant sur la flèche bleue → je peux choisir l'attestation et la période que je souhaite.

③ Je sélectionne « Attestation de paiement » ou « Attestation de quotient familial » et Je choisis la période souhaitée ④ puis je clique sur « Valider » ⑤ pour télécharger automatiquement mon attestation sur laquelle figure mon quotient familial ou mes paiements.



À savoir : mon numéro d'allocataire est toujours présent sur l'attestation sous le nom « numéro de dossier ».